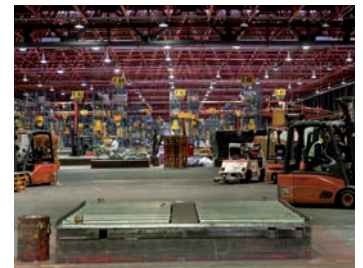


La performance économique des territoires : pistes méthodologiques et illustrations



Cette publication propose des éléments de méthode (sources, base de données, indicateurs, analyse) permettant de conduire une analyse économique territoriale. Elle rend compte des principales sources et outils que les chargés d'étude peuvent exploiter lorsqu'ils réalisent une analyse économique dans le cadre d'un diagnostic territorial ou d'un exercice de prospective. La présente publication aborde les relations entre l'analyse statistique des performances économiques territoriales et la démarche de prospective territoriale.

La convergence entre les deux démarches permet de situer les mutations et les changements en cours par rapport aux tendances passées. À l'occasion de la construction de stratégies économiques territorialisées, il peut être utile d'apprécier les écarts entre évolutions sectorielles au plan national et évolutions sectorielles au plan local. Cette appréciation dépend largement de données quantitatives et qualitatives, c'est pourquoi le croisement des faits statistiques avec des dires d'acteurs apporte une dimension plus riche à l'analyse économique.

Alors que les marges de manœuvre des territoires semblent limitées compte tenu des effets de la mondialisation économique et de la globalisation des échanges, il est pertinent pour les territoires d'identifier les leviers potentiels de développement et de croissance économique à l'aide de méthodes et d'indicateurs.

La série de fiches « Économie territoriale et urbaine » a pour but de faire connaître et de diffuser des éléments de méthodes utiles pour la réalisation de diagnostics économiques de territoires. Elle est destinée à l'ensemble des personnes dont le métier nécessite la connaissance des dynamiques économiques territoriales.

Certu 2011/06



Identifier les marges de manœuvre pour le développement économique des territoires avec des indicateurs pertinents

Les mutations économiques des territoires sont d'origine « globale » et « locale »

Les mutations économiques des territoires sont à la fois d'origine « globale » (dynamique sectorielle et internationale) et « locale » (organisation et mobilisation). La plupart des travaux réalisés montrent que le dynamisme économique des territoires repose sur des facteurs

contre-productifs (taux d'inactifs) et productifs (taux d'encadrement, rôle des services marchands aux entreprises et aux personnes). Néanmoins, il est difficile d'identifier des constantes qui préfiguraient une « recette » miracle. L'analyse doit souvent être complétée par la prise en compte des politiques publiques menées et par le rôle des acteurs publics et privés à l'échelle du territoire. À ce titre, une gouvernance territoriale pertinente favorise la mise en œuvre d'une stratégie « gagnante ».

Ainsi, que la demande de biens et services soit globale ou locale, les performances d'une économie résultent

souvent de la capacité des acteurs du territoire à se saisir efficacement de cette demande, individuellement et collectivement. Du point de vue territorial, la proximité géographique des acteurs seule n'est pas suffisante pour induire des coopérations entre eux.

Les performances d'une économie résultent de l'efficacité des acteurs du territoire

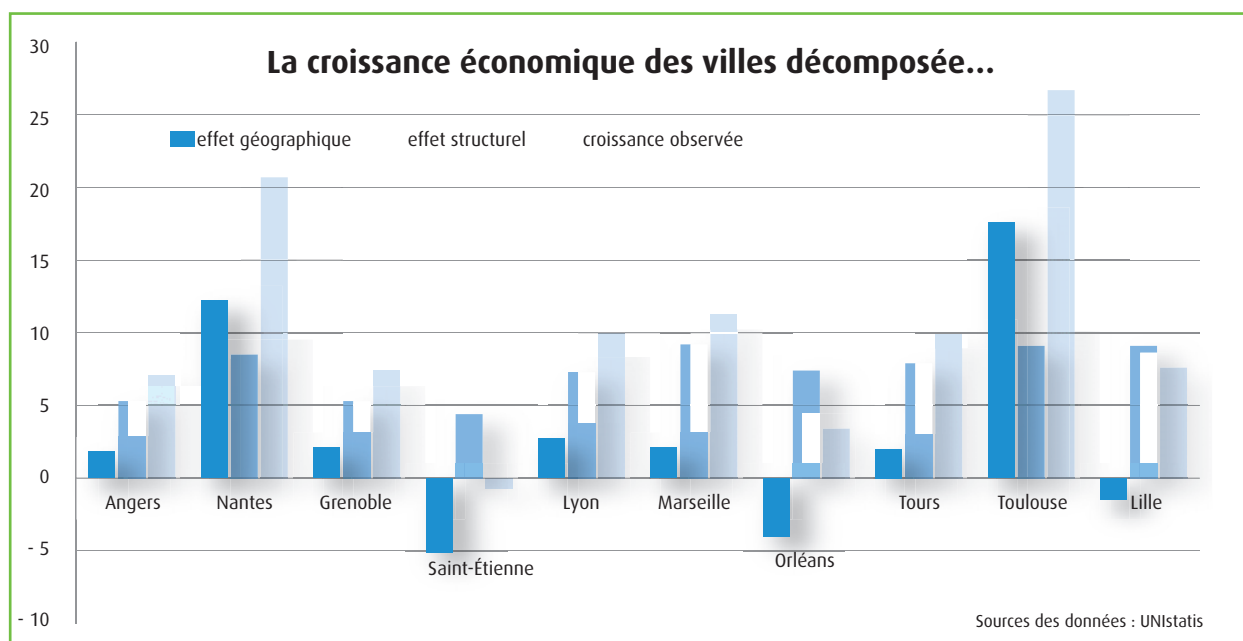
L'association entre la proximité géographique et le développement de coopérations montre que des effets multiples sont susceptibles de jouer. En outre, ces derniers se caractérisent par des intensités différentes selon les territoires (notion de typologie des territoires). Parmi les méthodes capables de mettre en évidence ces effets multiples, la méthode structurelle-résiduelle offre quelques perspectives intéressantes notamment au regard des données mobilisables et des indicateurs qu'il est possible alors de commenter.

Les résultats de la méthode structurelle - résiduelle

Afin de rendre compte des effets conjugués d'une coopération locale et de la proximité géographique, la méthode d'analyse structurelle-résiduelle permet d'apprécier de manière quantitative une dynamique locale propre au territoire.

Il s'agit donc de décomposer la croissance observée sur un territoire entre la croissance « structurelle » et la croissance « locale » (voir graphique ci-après).

Le principe est le suivant : on applique à chaque activité les évolutions qu'elles ont connues à un niveau national. Il en résulte, pour chaque activité, un effet « structurel », et un « effet géographique ». La comparaison des deux effets permet de distinguer entre ce qui est dû à la structure économique du territoire et ce qui relève de son dynamisme propre. Ainsi dans certaines régions, on peut observer une évolution favorable de secteurs globalement en déclin.



La performance relative ainsi mesurée est qualifiée de « fait local »

Elle identifie plusieurs facteurs locaux qui contribuent favorablement ou non à « faire la différence ». Parmi ces facteurs, on mentionne les modalités de l'organisation économique des activités, les politiques locales mises en œuvre, les

comportements des firmes entre autres. La mise en œuvre de cette méthode nécessite l'exploitation de données fiables à un niveau local et supra-local. Ces données peuvent être la valeur ajoutée, la productivité, le salaire mais le plus souvent les effectifs salariés (le niveau d'emploi) sont utilisés. En effet, il n'existe pas de mesure fiable de la valeur ajoutée à un échelon infra-régional.

Le choix du périmètre géographique de l'analyse économique et des données pertinentes

Concernant les sites d'études, des profils d'agglomérations de taille très différentes permettent d'étayer les analyses : la zone d'emploi d'une grande ville par exemple, que l'on peut comparer au groupe des principales métropoles françaises (les 10 premières aires urbaines), et la zone d'emploi d'une agglomération de taille intermédiaire, que l'on peut comparer à une vingtaine d'agglomérations de taille voisine.

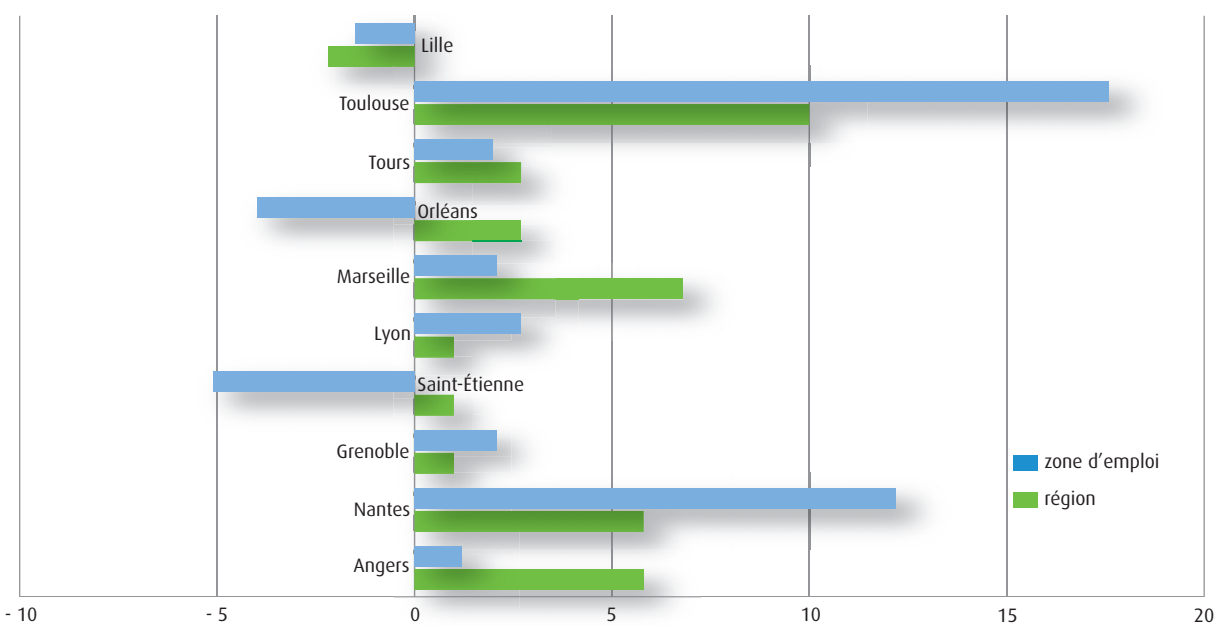
L'analyse statistique, fondée sur l'exploitation des données UNistatis au niveau des Zones d'Emploi (ZE), souligne des dynamiques locales contrastées globales et sectorielles. Le « fait local » (effet géographique) est représenté par le différentiel de croissance de l'emploi entre 2000 et 2008, et situe les territoires de Lyon et d'Angers par exemple en position « moyenne » au regard des ZE de l'échantillon retenu. En retrait au regard de Nantes ou Toulouse, ils « font mieux » néanmoins que Lille ou Saint-Étienne. La comparaison situe Lyon à proximité de la dynamique régionale alors que, d'après les statistiques, Angers fait « moins bien » que les Pays de Loire.

Pour Lyon, l'effet géographique met en évidence une tendance en faveur du renforcement des domaines de spécialisation ; les secteurs les plus représentés connaissent un « effet local » positif et alternativement, le repli (relatif) concerne les activités en moyenne moins localisées sur ce territoire. Cet approfondissement de la spécialisation ne constitue pas un phénomène partagé par tous les territoires ; ainsi à Angers, les mutations économiques ne tendent pas à renforcer les branches dominantes, comme d'ailleurs pour la plupart des autres ZE de l'échantillon.

La base UNistatis

Les informations disponibles sur cette base sont relatives au chômage et aux emplois salariés. L'échelon géographique le plus fin auquel les données sont diffusées est la commune et il est également possible de choisir la ventilation des activités économiques jusqu'à 700 activités différentes.

Effet géographique des zones d'emploi et de leur région



Sources des données : UNistatis

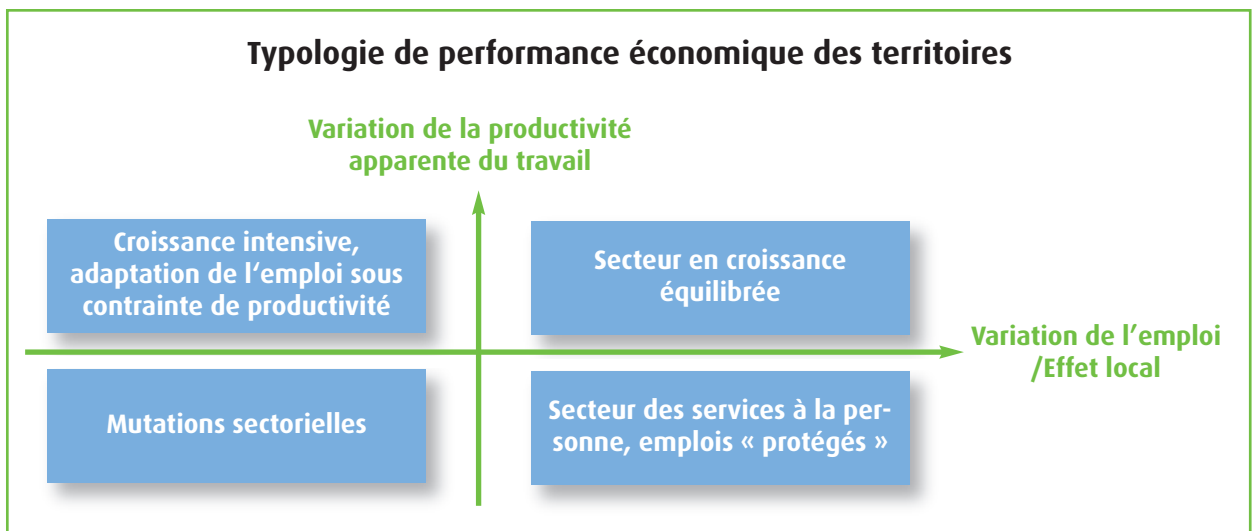
Quelle typologie de performance économique pour les territoires ?

Dans le cadre méthodologique de l'analyse structurelle-résiduelle, il est possible de déduire quelques résultats qui seront ensuite affinés par une analyse plus qualitative (grille d'analyse des variables et facteurs clés). Ces résultats concernent la contribution des économies d'agglomérations à la croissance économique du territoire et le rôle de la spécialisation sectorielle des économies locales.

En premier lieu, la concentration relative sur certains territoires offre des avantages (les économies d'agglomération) qui en retour favorisent la localisation de nouvelles activités en provoquant un avantage encore plus grand. Cet avantage est mesuré à partir d'un indicateur : les gains de productivité réalisés, soit la quantité de travail nécessaire (main-d'œuvre ou effectifs salariés) pour produire un volume donné de biens et services.

Deux critères de performance : croissance locale et trajectoires

Dans le cadre de l'analyse économique d'un territoire, il est souvent pertinent de mettre en relation les deux critères de performance suivants : la « croissance locale » de l'emploi salarié privé et la productivité du travail. En effet, cela permet d'en déduire des « trajectoires » spécifiques des territoires et/ou des secteurs. Ainsi Lyon témoigne d'un développement économique relativement équilibré entre gains de productivité et développement de l'emploi ; alternativement, en région Ile-de-France, la contrainte de productivité affecte l'emploi.



Ce schéma offre une grille de lecture afin de situer les performances des secteurs localisés sur les territoires concernés.

- La catégorie « croissance intensive avec adaptation de l'emploi sous contrainte de productivité » renvoie plutôt à une économie de production avec des gains de productivité élevés et une exposition relativement importante à la concurrence mondiale.
- La catégorie « secteurs des services à la personne et des emplois protégés » est assimilable à une économie résidentielle fondée sur des emplois financés par la redistribution géographique des revenus issus des pensions de retraite ou versés sous forme de prestations sociales aux ménages.
- Les territoires de la catégorie « les secteurs de croissance équilibrée » concernent des territoires avec des secteurs de spécialisation et d'économies d'agglomération, d'une part, et d'économie résidentielle, d'autre part.

Il peut s'agir des territoires métropolitains où l'impact économique de la crise a été atténué par la diversité de leur économie et des emplois salariés.

- Les territoires appartenant à la catégorie « mutations sectorielles » rassembleraient au contraire des activités en repli en raison de leur inadéquation aux normes d'efficacité recherchées par les entreprises (contraintes technico-économiques locales). Les territoires concernés seront souvent d'anciens sites spécialisés de l'industrie manufacturière qui opèrent une mutation économique et urbaine.

Ces différences suggèrent également que les acteurs ont des capacités variables à s'encaster dans le tissu économique, à se coordonner avec les autres acteurs.

Définir une grille d'analyse qualitative des composantes principales de la performance du territoire

Quelles sont les composantes et comment les définir ?

Élaboration d'une grille de lecture

La première étape du travail de prospective consiste à élaborer une grille de lecture (ou « analyse morphologique ») susceptible de cerner la nature des composantes principales et destinée à donner un « périmètre » à la réflexion. En effet, cette grille est un complément pertinent à l'analyse économique pour éclairer les questions de coordination entre acteurs sur un territoire. Cette grille commune se fait en plusieurs étapes à partir des dires d'acteurs d'un groupe de travail constitué généralement de collectivités et de professionnels pour chaque territoire.

Elle permet de structurer la réflexion sur les enjeux stratégiques relatifs à la question des filières d'activités concernées et de déterminer les indicateurs à mobiliser. La composition des groupes prendra en compte les logiques institutionnelles en retenant des institutions représentatives mais aussi des organismes porteurs d'une vision pour le territoire (centres de ressources, lieu de réflexion et de débat). L'un des enjeux méthodologiques associés à cette élaboration est d'éviter une grille trop complexe et inexploitable. À travers cet exercice, il est souhaitable de faire ressortir plusieurs composantes principales sur lesquelles fonder l'analyse prospective du territoire et à confronter aux données quantitatives. Parmi les nombreuses composantes possibles, les 9 composantes suivantes :

- le rôle de la dynamique socio-économique de la région urbaine (croissance démographique, attractivité économique, emplois métropolitains supérieurs, etc.) ;

- l'organisation de l'espace (accessibilité internationale par les transports, poids de la métropole cœur/périphérie, ségrégation sociale par l'urbain, etc.) ;

- les politiques publiques (politiques de l'économie de la connaissance, politique d'organisation de la mobilité, politique de développement durable et formes de coopérations institutionnelles, etc.) ;

- le marché de l'immobilier et l'offre de logement aux ménages (structure du stock de logements anciens, renouvellement et gestion du parc, etc.) ;

- le marché de l'immobilier versus la demande de logement des ménages (pression démographique et solvabilité des ménages primo-accédants, etc.) ;

- le dynamisme de l'immobilier d'entreprise (commerces de proximité et grandes surfaces, industries, locaux tertiaires selon activité, poids des investisseurs, etc.) ;

- le marché des équipements publics (infrastructures de communication en cœur d'agglomération et périphérie, coopération public-privé) ;

- l'organisation des filières productives de l'activité immobilière - ingénierie, BTP, immobilier - (système productif de construction et de rénovation du parc, disponibilité et qualification de la main-d'œuvre, etc.) ;

- la gestion des systèmes urbains collectifs (eau, déchets, air, mobilité, etc.).

Quel effet d'entraînement de la gouvernance sur le développement économique ?

La composante « dynamique socio-économique de la région urbaine » induit fortement la composante « organisation de l'espace ». Le déclin de l'industrie et la montée des services génèrent souvent une recomposition de l'espace, avec un double mouvement. D'une part il existe une concentration élevée d'activités de services stratégiques dans le cœur historique, mais également une large diffusion sur les espaces périphériques, à proximité des axes autoroutiers, notamment pour les activités de services aux entreprises. D'autre part, une structuration en services (type « économie résidentielle ») se diffuse sur l'ensemble de l'espace métropolitain, notamment les équipements commerciaux, la logistique.

La composante « gouvernance »

La composante « gouvernance » influence fortement l'ensemble des dynamiques d'organisation de l'espace. L'existence d'une « ambition collective » se traduit en général par le lancement de grands équipements collectifs publics ou privés sous influence de stratégies collectives. Cette « ambition », dès lors qu'elle est fortement affichée et largement partagée par les grands acteurs économiques, joue un rôle d'entraînement majeur. La dynamique d'une grande agglomération est largement portée par la capacité des grands acteurs collectifs à élaborer un projet qui positionne l'agglomération dans un cadre qui est à minima européen sinon mondial.

Les acteurs estiment que la question de la gouvernance joue un rôle stratégique dans la dynamique des secteurs d'activités liés à la ville. Par ailleurs, la capacité de coordination est jugée insuffisante entre la gouvernance « économique » (comment les acteurs économiques prennent leurs décisions) et la gouvernance « urbanistique » (comment se décident les projets urbains). Pour schématiser, la première est sous l'influence des acteurs économiques et la seconde sous l'influence des acteurs politiques.

La coordination entre urbanisme et développement économique

La coordination entre urbanisme et développement économique nécessite alors une analyse spécifique des effets liés aux plans stratégiques à long terme et aux

besoins spécifiques (notamment aux projets d'implantation, aux grands équipements et aux événements sportifs et culturels). Cette analyse peut montrer entre autres qu'une bonne coordination est à l'origine de l'amélioration globale de la performance économique de ces territoires.

Cette présentation synthétique propose des éléments de méthode et des axes de recommandation pour mener une étude de la performance économique des agglomérations urbaines. Elle met en évidence l'intérêt que les chargés d'études auront à rassembler des informations statistiques et qualitatives afin d'identifier les atouts et les opportunités d'un territoire sans oublier ses faiblesses et les éventuelles menaces qui pèsent sur son développement et sa croissance économique.

Pour en savoir plus...

- Capello R., 2007 « A forecasting territorial model of regional growth : the MASSR model », *Annals of Regional Science*, 41, p 753 – 787.
- Carré 2006 « les performances paradoxales de l'Île-de-France », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°4.
- Carré D. - Loinger G. Méthodologie d'évaluation des performances économiques des territoires, GEISTEL-PIPAME, juillet 2008, 183 pages.
- Carré D. - Loinger G. Conception d'une méthode d'analyse prospective économique pour les territoires. GEISTEL, juin 2010.
- Gaulier G., 2003, Spécialisation et productivité des régions européennes, *Région et Développement*, N° 17, pp. 161-180.
- Lacour C., 1996 « la tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation » in Pecqueur Ed. *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan.
- Redor P., 2010 « Les régions françaises : entre diversité et similitudes », *La France et ses régions*, Insee.
- CERTU, 2008, Quiz pour conduire un exercice de prospective territoriale, ouvrage références.
- CERTU, 2009, Éléments d'économie territoriale et urbaine, rapport d'étude.
- CERTU, 2010, Série de fiches « Économie territoriale et urbaine » : n°1 « la méthode de diagnostic économique territorial » et n°2 « les mécanismes de l'investissement immobilier ».

Contact :

Nicolas Gillio : 04 72 74 57 74
nicolas.gillio@developpement-durable.gouv.fr

URB.CERTU@developpement-durable.gouv.fr
Tél. secrétariat : 04 72 74 59 11

Certu
Centre d'Études
sur les réseaux,
les transports,
l'urbanisme et
les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon
Cedex 06
Tél. : 04 72 74 58 00
Fax : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Département
Urbanisme Habitat
Groupe
Observation Urbaine

© Certu 2011
La reproduction totale
ou partielle du
document doit être
soumise à l'accord
préalable du Certu.

N°ISSN :
en cours de demande

Mise en page :
CETE Lyon

Crédits photos :
Tours La Défense : ©
Arnaud Bouissou - MEDDTL
Hall aéroport : ©
Bernard Suard - MEDDTL
Infra Ferrov : ©
Laurent Mignaux - MEDDTL
Entrepôt fret aéroport : ©
Laurent Mignaux - MEDDTL

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir